

# *Conseil Communal*

## *Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2016*

*Etaient présents :*

*MM. BESSELING Yves, Bourgmestre-Président;*  
*NOTET P., MARS G., GROGNA J. et REYTER R., Echevins;*  
*ARNOULD F., COLLARD D., PIGEON E., PAUL C., LHOAS V.,*  
*SONNET M., CONRARD C., BURNON A., HENKINET F., MOUTON B.,*  
*LEYDER O. et DEREMIENS V., Conseillers;*  
*LAMOLINE P., Présidente du CPAS (voix consultative) ;*  
*GIERENS Bernard, Directeur général*

**La séance est ouverte.**

### Finances

#### **1. Approbation du budget du CPAS – Exercice 2017.**

##### Service ordinaire

Recettes – Dépenses après la dernière MB de 2016 : 805.759,29 euros.  
Recettes – Dépenses Exercice 2017 : 841.176,45 euros.  
Intervention communale : 295.000,00 euros.

##### Service extraordinaire

Recettes – Dépenses après la dernière MB de 2016 : 29.250,00 euros.  
Recettes – Dépenses Exercice 2017 : 13.550,00 euros.

Le Conseil communal approuve les budgets ordinaire et extraordinaire du CPAS.

### Travaux

#### **2. Agrandissement du complexe de l'implantation de Bercheux : décision de principe et fixation des conditions du marché.**

La population scolaire de l'implantation scolaire de Bercheux est en constante augmentation depuis quelques années. A l'heure d'aujourd'hui, nous comptons une seule classe maternelle et une classe primaire unique. Or, il s'avère qu'à la rentrée de septembre 2017, il faudra prévoir deux classes primaires (prévision de 32 enfants).

L'infrastructure devient trop exigüe. Il devient donc nécessaire et urgent de procéder à des travaux d'agrandissement de cette implantation.

Il est également prévu de réorganiser le site de l'ancienne MR afin de prévoir les espaces dédiés aux activités scolaires, à l'extrascolaire, aux activités des aînés et au futur centre de jour. L'extension en liaison directe avec l'école servira principalement aux activités scolaires et extrascolaires. L'ancienne partie sera plutôt destinée aux activités du centre de jour suite

aux souhaits de l'équipe du CPAS et suivant d'autres exemples aperçus et visités à Grapfontaine et Anloy.

Le dossier « travaux » sera présenté séance tenante par l'auteur de projet, Monsieur Raphaël Vanoudenhoven du bureau d'Architecture « L'Arche claire » d'Arlon.

Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges ainsi que le métré estimatif des travaux. Le marché sera lancé en adjudication ouverte en urgence compte tenu de la nécessité de disposer des nouveaux locaux pour le 1<sup>er</sup> septembre 2017 au plus tard.

**3. Travaux d'aménagement intérieur de la salle de village de Chaumont : mise à jour de la phase 1 (Lot bardage intérieur et extérieur) : approbation des conditions du marché.**

En prolongement de certains lots déjà réalisés ou attribués (électricité, plafonnage, carrelage, menuiseries intérieures, sanitaire et chauffage, murs intérieurs), le comité de la salle de village « Côté champs » a introduit une demande afin de procéder à la mise à jour de la phase 1, soit un lot bardage intérieur (non attribué) et extérieur, dont le montant estimatif s'élève à la somme de 38.000,00 euros TVAC (marché de fournitures uniquement – mise en œuvre par le comité).

Le Conseil communal approuve ce dossier en procédure négociée sans publicité.

**HUIS CLOS**

**La séance est levée.**